



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION



Mars 2023 N° 19

INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

CENTRE DE RECHERCHE ET DE PRODUCTION

**REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES
ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION**

Directeur de Publication : Pr BERTE Zakaria, IPNETP Abidjan
Secrétaire de Publication : Dr KONE Koko Siaka, IPNETP Abidjan
Directeur Scientifique : Pr Kanvally FADIGA, ENS Abidjan

Membres du comité scientifique

Pr BAHA Bi YOUZAN D. : Université de Cocody Abidjan
Pr KOUADIO Bénié Marcel : Université de Cocody Abidjan
Pr SANGARE Moustapha Karam..... : INPHB Yamoussoukro
Pr GBONGUE Jean-Baptiste : IPNETP Abidjan
Pr BERTE Zakaria : IPNETP Abidjan

Comité de lecture

Dr KONE Koko Siaka..... : IPNETP Abidjan
Dr TRAORE Sibiri..... : IPNETP Abidjan
Dr KOUAME Adjo Sébastienne : IPNETP Abidjan
Dr BENIE Aloh Jean Martial Hillarion,..... : IPNETP Abidjan
Dr KONE Foussény : IPNETP Abidjan
Dr AHON Gnamien Marcel : IPNETP Abidjan
Dr ZOKOU Gbomené Hervé : IPNETP Abidjan

TABLE DES MATIÈRES

I – Editorial Zakaria BERTÉ.....	7
II - Offres de formation et opportunités d’emplois dans le contexte de développement local dans la région de San-Pedro en Côte d’Ivoire N’DRI Kouakou Philippe - <i>Doctorant en Socio-Anthropologie du Développement du Capital Humain.</i> <i>Institut de Socio-Anthropologie du Développement (ISAD)</i> <i>Université Félix Houphouët Boigny d’Abidjan Cocody</i>	9
III - Management du chef d’établissement et efficacité interne des lycées publics en Côte d’Ivoire ZOKOU Gbomené Hervé - <i>Institut Pédagogique National de l’Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) - Côte d’Ivoire</i>	39
IV - Origine sociale et échec au baccalauréat général des lycéens de la région de la Mé en Côte d’Ivoire BOU Gonsson - <i>Doctorant en Sociologie / Université Félix Houphouët BOIGNY d’Abidjan Cocody / Institut d’Ethnosociologie</i> KOUADIO Amani Augustin - <i>Enseignant-chercheur / Université Félix Houphouët BOIGNY d’Abidjan Cocody / Institut d’Ethnosociologie</i>	71
V - Le choix de l’orientation et la créativité chez des étudiants vivant en Côte d’Ivoire POODA Sansan Esdras - <i>Doctorant en Psychologie / Université Félix Houphouët BOIGNY d’Abidjan Cocody / Psychologie de l’Education</i> GOUBO Aka René – <i>Enseignant-chercheur / Université Félix Houphouët Boigny d’Abidjan Cocody / Psychologie de l’Education</i>	111

**VI - Statut matrimonial, niveau d'études et dépigmentation
de la peau chez des femmes vivant à Abidjan (Côte d'Ivoire)**

EGBAN N'guessan Raoul¹

N'DOUBA Boroba François²

TRA Bi Isidore³ 135

VII - Inceste et occultisme en contexte ivoirien

N'GUESSAN Yao Richard - *Département d'anthropologie,*

KONE DRISSA - *Faculté de médecine –*

Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan Cocody

BOUADI Kouadio René - *Département de Sociologie et*

d'Anthropologie – Université Lorougnon Guédé de Daloa 157

¹ Département de psychologie, université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, doctorant,
+2250779044021 ; +2250150384644 ; egbannguessanraoul@gmail.com

² Département de psychologie, université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, enseignant-
chercheur (professeur titulaire) nguelefow@gmail.com

³ Département de psychologie, université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, enseignant-
chercheur (Maître-assistant) tra2isidore@yahoo.fr

ORIGINE SOCIALE ET ECHEC AU BACCALAUREAT GENERAL DES LYCEENS DE LA REGION DE LA ME EN COTE D'IVOIRE

BOU Gonsson

bougonsson@yahoo.fr

*Doctorant en Sociologie / Université Félix Houphouët BOIGNY d'Abidjan Cocody
/ Institut d'Ethnosociologie*

KOUADIO Amani Augustin

amaniaugustin@gmail.com

*Enseignant-chercheur / Université Félix Houphouët BOIGNY d'Abidjan Cocody
/ Institut d'Ethnosociologie*

RÉSUMÉ

L'échec au baccalauréat est depuis des décennies une problématique qui défie le système éducatif ivoirien. Aujourd'hui encore, le baccalauréat demeure inaccessible à une frange importante de lycéens. Ce phénomène interpelle tant par sa persistance que par son ampleur. La présente recherche a pour objectif, à travers le cas des lycéens de la région de la Mé, d'analyser le lien entre l'origine sociale et l'échec au baccalauréat général. Cet objectif a été atteint à travers une étude mixte à composante quantitative et qualitative, menée durant l'année scolaire 2020/2021 par voie de questionnaire d'administration directe à un échantillon de 276 lycéens redoublants, et par entretiens semi-directifs réalisés auprès de parents d'élèves, d'enseignants, d'encadreurs pédagogiques, d'animateurs de la vie scolaire, et de personnes ressources impliquées dans la mise en œuvre de la politique publique d'enseignement secondaire de la région de la Mé. Les résultats de l'étude mettent en évidence le poids respectif et cumulatif des variables sociales, culturelles et économiques de l'origine sociale sur l'échec au baccalauréat général. Au regard de la prééminence de l'origine sociale, il se pose donc l'urgence d'identifier de façon empirique et

de mettre en œuvre des mécanismes d'accompagnement scolaires appropriés qui en contrebalanceraient les effets. Cet aspect n'a pas été abordé par notre étude et cette limite potentialise les réflexions futures.

Mots clés : Origine sociale - Echec au baccalauréat - Capital culturel - Capital économique - Capital social.

ABSTRACT

Failing the baccalaureate has been a problem for decades that challenges the Ivorian education system. Even today, the baccalaureate remains inaccessible to a large segment of high school students. This phenomenon challenges as much by its persistence as by its magnitude. This research aims, through the case of high school students in the Mé region, to analyze the link between social origin and failure in the general baccalaureate. This objective was achieved through a mixed study with a quantitative and qualitative component, conducted during the 2020/2021 school year by means of a direct administration questionnaire to a sample of 276 repeating high school students, and by semi-structured interviews carried out with parents of pupils, teachers, pedagogical supervisors, animators of school life, and resource persons involved in the implementation of public secondary education policy in the Mé region. The results of the study highlight the respective and cumulative weight of the social, cultural and economic variables of social origin on the failure of the general baccalaureate. In view of the prominence of social origin, there is therefore an urgent need to empirically identify and implement appropriate school support mechanisms that would counterbalance the effects. This aspect was not addressed by our study and this limitation potentiates future reflections.

Keywords : Social origin - Failure at the baccalaureate - Cultural capital - Economic capital - Social capital.

I. INTRODUCTION

L'échec au baccalauréat conduit bien souvent à un échec social en raison des déperditions socioéconomiques qu'il engendre. Selon l'UNESCO (2000), aucune nation ne saurait avoir une économie moderne, ouverte et véritablement prospère si la majeure partie de sa main d'œuvre ne peut achever les études secondaires, d'où l'urgence de promouvoir et redynamiser l'enseignement secondaire dans les pays en développement.

Conscients de cette réalité, les pouvoirs publics ivoiriens, ont accordé une priorité à l'enseignement secondaire au sein du système d'éducation nationale. La démocratisation de la scolarisation primaire et la promotion de l'enseignement secondaire, constituaient les principaux enjeux d'un système éducatif marqué par une sous-scolarisation, à l'orée de l'indépendance politique (Ayewa, 2004). La volonté des pouvoirs publics de faire de l'enseignement secondaire un axe prioritaire du développement humain et social s'est traduite par l'importance des ressources financières, infrastructurelles et humaines mobilisées pour ce secteur de l'éducation. Le budget alloué à l'enseignement secondaire général a toujours représenté une proportion relativement élevée des dépenses publiques d'éducation, en moyenne 30% du budget alloué à l'éducation de 1960 à 1990 (MENFB, 1999 ; Banque Mondiale, 2005). En outre, pour promouvoir la scolarisation au secondaire et l'accès au baccalauréat, l'Etat a porté une attention à la formation des formateurs, en créant par décret n°64-40 du 09 janvier 1964, l'Ecole Normale Supérieure, ayant pour mission la formation professionnelle et pédagogique initiale des enseignants et encadreurs du secondaire général.

La politique volontariste de l'Etat ivoirien en faveur du système éducatif entamée dès l'accession au rang de nation souveraine a permis d'obtenir des résultats appréciables au baccalauréat jusqu'en 1989/90 où le taux de réussite a atteint le niveau record de 52% (MENFB, 2000).

Cependant, l'examen du baccalauréat constitue depuis l'année scolaire 1990/91 un obstacle du parcours pour plusieurs lycéens. Les performances au baccalauréat affectent depuis lors l'efficacité interne du système d'éducation secondaire, car moins de la moitié des lycéens en sorte avec succès (MEN, 2009). Ainsi, suite à la Déclaration mondiale sur l'Education Pour Tous de Jomtien (1990), la Côte d'Ivoire, s'est dotée d'un programme de développement de l'enseignement secondaire dans ses politiques éducatives, dont les axes majeurs concernaient, la mobilisation de ressources publiques, l'accroissement des capacités d'accueil, l'amélioration de la qualité de la formation et de l'encadrement pédagogique (CONFEMEN, 2008). En sus, pour garantir aux divers secteurs du système éducatif un instrument commun de politique et de programmation des actions, le pays se dote en 1997 de son premier Plan National de Développement du secteur Education-Formation (PNDEF 1998-2010) à la suite de la loi n° 95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement.

Au plan financier, le montant de la dépense publique unitaire au lycée général était de 430 462 FCFA en 2007 soit 73% du PIB par habitant, une valeur qui situe la Côte d'Ivoire au-dessus de la moyenne des pays de la CEDEAO en matière de coût unitaire de formation dans le secondaire. De plus, les investissements qui représentaient en 2007, environ 8% des dépenses totales d'éducation contre 0,8% en 1992 ont permis d'accroître les infrastructures scolaires, et d'étendre l'enseignement secondaire à plusieurs couches sociales (Banque Mondial, 2005 ; République de Côte d'Ivoire, UNICEF & Pôle de Dakar de IPE-UNESCO, 2011). Toutefois, le renforcement du cadre institutionnel de l'éducation et la mobilisation substantielle des ressources financières, infrastructurelles, et humaines n'ont été suivis d'une amélioration des performances au baccalauréat depuis 1990/91. Les taux de réussite sont demeurés relativement faibles et ont excédé rarement 30% sur la période 1991-2011 (MEN, 2009 ; MENET, 2013).

Ainsi, dans l'optique de réinstaller le système éducatif dans ses fondamentaux et assurer des bases solides de son développement, l'Etat ivoirien a élaboré un Plan d'Actions à Moyen Terme du Secteur de l'Education/Formation (PAMT 2012-2014) qui traite des problématiques allant de l'Education de la Petite Enfance à l'Enseignement Supérieur en accordant une priorité à l'Enseignement Primaire et secondaire (MEN, METFP & MESRS, 2011). Le pays s'est alors engagé dans un programme de valorisation de l'enseignement secondaire d'un financement de 208,7 milliards de FCFA, situant ainsi la Côte d'Ivoire parmi les pays à dépense publique par lycéen élevée. En 2013, le coût unitaire au lycée général valait 63,2% du PIB par habitant contre une moyenne de 40% pour les pays de la CEDEAO (République Côte d'Ivoire, UNICEF & Pôle de Dakar de IPE-UNESCO, 2016). La hausse du financement public de l'enseignement secondaire a été suivie d'une évolution remarquable des infrastructures, d'une dynamique de scolarisation et d'une hausse du taux de réussite au Baccalauréat. Sur la période 2011-2020, les taux bruts de scolarisation ont progressé de 41,10% à 50,80% au premier cycle et de 25,40% à 35,00% au second cycle (MENET, 2012 ; MENET-FP, 2018). Aussi, le taux de réussite national au baccalauréat général a connu une tendance haussière, de 20,25% en 2011 à 40,08% en 2020 (MEN, 2016 ; MENET-FP, 2021).

En 2011, le gouvernement a opéré une réorganisation de l'administration territoriale de l'Etat ivoirien en 31 régions administratives, par ordonnance n°2011-262 du 28 septembre 2011. Tenant compte de ce nouveau découpage administratif, le Ministère de l'Education Nationale a effectué un réaménagement des territoires de l'Education Nationale en 36 Directions Régionales, parmi lesquelles la Direction Régionale d'Adzopé, pour la région de la Mé (MENET, 2013). Située au sud de la Côte d'Ivoire, la région de la Mé connaît un déficit moins accentué de l'offre éducative à en juger par la progression de la couverture scolaire durant la période de 2012 à 2020. En 2012/13, l'on y enregistrait 26 établissements

d'enseignement secondaire, 462 salles de classes, 29284 élèves, 1213 enseignants et seulement 10 postes vacants (MENET, 2013). Poursuivant une croissance accélérée, les infrastructures scolaires de la région ont doublé, atteignant en 2019/20, 59 établissements, 979 salles de classes, 54491 élèves et 1783 enseignants. En 2019/20, la région avait un taux brut de scolarisation au secondaire de 66,70% contre une moyenne nationale de 58,6% (MENET-FP, 2020). En outre, le ratio d'encadrement d'environ 40 lycéens/salle de classe en Terminale pour l'année 2019-2020, dans le secondaire public était appréciable (DRENA, 2021). En sus, conformément à l'ordonnance n°2011-262 du 28 septembre 2011 portant transfert des compétences de l'Etat aux collectivités, le Conseil Régional de la Mé, a consacré en 2020 environ 35% des dépenses annuelles d'éducation à l'enseignement secondaire.

Nonobstant, les ressources financières, matérielles, humaines, institutionnelles et infrastructurelles déployées au profit de la scolarisation dans l'enseignement secondaire général, une constatation s'impose. L'échec au baccalauréat général persiste dans la région de la Mé et le taux d'échec demeure relativement élevé. En effet, depuis l'érection de la Direction Régionale de l'Education Nationale d'Adzopé en 2011, les taux d'échec au baccalauréat général sont demeurés globalement au-dessus de la moyenne nationale et surtout au-dessus des taux de la plupart des régions sud du pays. Sur la période allant de 2012/13 à 2019/20, le taux national de réussite au baccalauréat a progressé au fil des ans de 33,62% à 40,08%. Par contre, le taux de réussite au baccalauréat général pour la même période dans la région de la Mé a régressé de 35,00% à 28,74%. Au titre de la session de 2020 du baccalauréat, le taux d'échec des lycéens de la Région s'élève donc à environ 71,26% des effectifs de candidats, ce qui suppose qu'un peu plus de 07 lycéens sur 10 échouaient à leur examen (MENET, 2014 ; MENET-FP, 2021).

L'importance du taux d'échec au baccalauréat dans cette région demeure donc une véritable préoccupation. Cette situation qui entraîne des pertes du point de vue de l'utilisation des ressources publiques mobilisées pour la scolarisation nécessite de s'en préoccuper. Car, il a été mis en évidence que les variables internes, celles qui caractérisent l'environnement scolaire des élèves, jouent un rôle dans la construction des échecs scolaires (Meuret, 1999). Il peut aussi s'agir de caractéristiques générales de l'organisation scolaire ou des lycées fréquentés (Duru-Bellat, Mons et Suchaut, 2004). Cependant, l'association entre origine sociale et échec scolaire, on le sait, est l'un des faits les mieux établis par la sociologie de l'éducation. En revanche, la question de savoir comment elle se constitue reste encore ouverte. Ainsi, le présent article se propose de répondre au questionnement qui suit :

- comment l'origine sociale des lycéens de la région de la Mé détermine-t-elle leur échec au baccalauréat général ?
- comment le capital culturel des parents contribue-t-il à la détermination de l'échec des lycéens au baccalauréat général ?
- dans quelle mesure le capital économique des famille augment-il les chances d'échec des lycéens de la région de la Mé au baccalauréat ?
- comment le capital social des familles participe-t-il de la construction de l'échec des lycéens au baccalauréat ?

Partant de ce questionnement, l'objectif de cet article est d'analyser l'impact de l'origine sociale sur l'échec relativement élevé des lycéens de la Région de la Mé au baccalauréat général en montrant le poids respectif et cumulatif des variables sociales, culturelles et économiques dans la survenue de cet échec.

II. METHODOLOGIE

1. Espace géographique d'étude et unités sociales enquêtées

La présente étude s'est menée durant le deuxième trimestre de l'année 2021 au sein de la région de la Mé⁴. Nos investigations ont porté, précisément sur cinq zones géographiques, notamment les départements d'Adzopé, Akoupé, Alépé, Yakassé-Attobrou et les sous-préfectures d'Agou et Affery. Ce choix est motivé par l'existence d'un lycée d'enseignement secondaire général accueillant depuis l'année scolaire 2011/12, des lycéens candidats au baccalauréat. Aussi, le choix se justifie par la faiblesse des taux de réussite au baccalauréat et le nombre relativement élevé de lycéens redoublant la Terminale. En effet, pour les années scolaires 2015/16 à 2018/19, les classes de terminales ont enregistré environ 30% de lycéens redoublants et 42% en 2019/20. En termes de performance, la région avait un taux d'échec de 71,20% au baccalauréat 2020, contre une moyenne nationale de 59% (MEN, 2016 ; MENET-FP, 2018 ; MENET-FP, 2020). L'enquête de base a concerné, les lycéens ayant échoué au baccalauréat au sein de la région de la Mé et réinscrits en classe de Terminale dans un lycée de la région, les professeurs ayant tenu au moins une classe de Terminale au sein d'un lycée de la région, les personnels d'appui technique à l'éducation, les chefs d'établissements et leurs adjoints, le secrétaire général de la direction régionale de l'éducation, les parents d'élèves, les présidents de comités de gestion des établissements scolaires et les Responsables du conseil régional impliqués dans la gestion de l'enseignement secondaire.

⁴ Faisant autrefois partie de la Région de l'Agnéby, cette région située au sud de la Côte d'Ivoire est née à la faveur du nouveau découpage administratif de la Côte d'Ivoire, par Décret n°2011-263 du 28 septembre 2011 portant organisation du territoire national en Districts et Régions.

2. Echantillonnage

L'étude a nécessité le recours à l'échantillonnage qualitatif à travers le choix rationnel et l'échantillonnage quantitatif par le biais de la technique aléatoire stratifiée proportionnelle. Pour ce qui est de l'échantillonnage quantitatif, la démarche consistait à former un échantillon représentatif des 551 élèves redoublants la classe de Terminale, au cours de l'année scolaire 2020/21 à la suite d'un échec à la session du baccalauréat 2020. Ainsi, afin d'avoir un échantillon assez représentatif de la population cible, qui permettrait une généralisation plus aisée des résultats, le taux d'échantillonnage retenu est de 50%. Car, plus grande est la taille de l'échantillon, mieux elle a de chances de refléter l'image de la population cible. Ainsi, l'échantillon quantitatif s'élève à 276 lycéens. Au sein de chaque lycée, il a été nécessaire d'obtenir une liste complète des élèves redoublant la terminale qui représentaient les différentes strates de la population cible et donc la base de sondage. Des échantillons ont d'abord été formés pour chacune des strates en tenant compte de leur proportion dans la population de redoublant, puis assemblés pour composer l'échantillon global.

Tableau 01 : Récapitulatif de la composition de l'échantillon quantitatif

Etablissements / Localités	Effectif de redoublants	Proportion parmi les redoublants	Echantillon de 50% de redoublants
Lycée Moderne Adzopé	179	33%	89
Lycée Moderne Agou	68	12%	34
Lycée Moderne Alépé	86	16%	43
Lycée Moderne Akoupé	98	18%	49
Lycée Municipal Affery	59	10%	30
Lycée Municipal Yakassé-attobrou	61	11%	31
Total	551	100%	276

Source : notre enquête avril 2021.

Par ailleurs, l'échantillonnage par choix raisonné a donc été privilégié pour l'échantillonnage qualitatif. Ainsi, les acteurs ont été choisis sur la base de la position dans le dispositif d'enseignement secondaire de la région, ou de l'implication dans le fonctionnement des établissements. Il s'agit notamment, des parents d'élèves, des enseignants, des encadreurs pédagogiques, des animateurs scolaires, et des personnes ressources impliquées dans la mise en œuvre de la politique publique de l'enseignement secondaire dans la région de la Mé.

3. Techniques et outils de collecte de données

L'enquête de terrain s'est étendue sur une période de trois mois (avril à juin 2021) par le biais de l'entretien et de l'administration direct du questionnaire. Elle a débuté par la passation du questionnaire aux 276 lycéens sélectionnés dans 06 lycées de la région de la Mé. Le questionnaire destiné comprenait un corpus d'une trentaine d'items structurés en deux sections. La première étant relative à l'identification des répondants, leurs caractéristiques sociodémographiques (sexe, âge, niveau d'instruction et catégorie socio-professionnelle des parents). La seconde portant sur le lien entre l'origine sociale des lycéens et leur échec au baccalauréat, notamment les variables relatives au capital social, économique et culturel contribuant à l'échec au baccalauréat.

Ensuite, les entretiens dans un premier temps semi-directifs individuels ont ciblé les chefs d'établissement et leurs adjoints, les présidents de comités de gestion des établissements scolaires (COGES), le secrétaire général de la DREN, les inspecteurs pédagogiques, les professeurs de lycée, les personnels d'appui technique à l'éducation (éducateur, inspecteur d'orientation, inspecteur d'éducation) et les parents d'élèves. Ces entretiens, d'une durée moyenne d'une heure ont été menés selon la technique d'interview centrée sur des thèmes. Les thèmes structurant le guide d'entretien, concernaient le degré d'implication des parents dans l'organisation et le suivi des activités hors du cadre scolaire, le niveau de l'engagement parental dans l'accompagnement collaboratif avec l'institution scolaire, le financement des coûts directs et indirect de scolarisation, et les activités extrascolaires des lycéens. En outre, les entretiens individuels ont été utilement complétés par des entrevues de groupe qui ont permis de confronter les représentations des parents et des acteurs scolaires sur le lien entre l'origine sociale et l'échec au baccalauréat des lycéens de la région de la Mé. La stratégie de recherche qualitative, a permis de réaliser 80 entretiens individuels et 09 focus group.

4. Traitement des données

L'orientation sociologique de notre étude a conduit à recourir à l'analyse thématique de contenu pour le dépouillement des données qualitatives issues des entretiens. Selon Lamoureux (2000), à partir des faits observés et notés, le chercheur dégager des idées générales, qui peuvent mener à un modèle d'explication. Ainsi, l'analyse thématique a consisté à retranscrire au format numérique « Microsoft Word 2016 » les entretiens ; isoler les thèmes relatifs à l'origine sociale ; choisir pour chaque thème les mots clés qui les résumaient le mieux ; découper le texte en extraits et en dégager les informations jugées pertinentes pour l'objectif de recherche ; noter en marge de chaque extrait analysé tous les mots clés signalant le thème de rattachement ; classer les extraits de textes dans les dossiers thématiques correspondant. En somme, l'analyse de contenu a permis de comprendre les relations possibles entre l'origine sociale et l'échec au baccalauréat. L'analyse statistique quant à elle s'est appliquée aux données issues des questionnaires. Le logiciel « Excel 2016 » a servi à établir des statistiques descriptives (tris à plat), puis d'en extraire des graphiques. Ces tris à plat et graphiques ont permis de dresser à grands traits un portrait de la population cible.

5. Méthode d'analyse

Le déterminisme social a servi de méthode d'analyse. En effet, dans le domaine de la sociologie, le déterminisme social illustré par l'œuvre de Durkheim (1895 ; 1897) est un paradigme selon lequel les faits sociaux résultent de la contrainte sociale qui s'exerce sur les acteurs sans que le plus souvent, ils en aient conscience. De fait, le travail sociologique vise à mettre au jour les variables qui déterminent ces comportements sociaux. Bourdieu

cité par Alpe et al. (2007) conçoit le déterminisme comme « un principe de raison suffisante », selon lequel « rien de ce qui est n'est sans raison d'être ». Par conséquent, l'activité scientifique en particulier sociologique est de « rendre raison de ce qui est ». Dans cet article, le déterminisme social, instruit sur le fait que les volontés individuelles des lycéens sont insuffisantes pour rendre compte de l'échec au baccalauréat. Il faut admettre que des forces extérieures impersonnelles contribuent à la persistance de cet échec et se sont ces forces (les pesanteurs sociales, culturelles et économiques de l'origine sociale) qu'il faut analyser.

III. RESULTATS

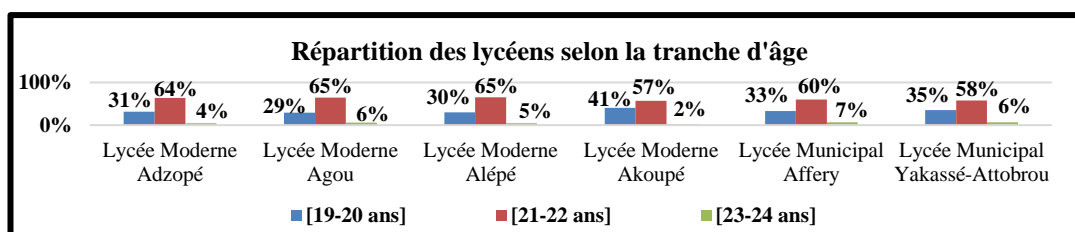
1. Caractéristiques sociodémographiques des lycéens enquêtés

1.1. Sexe

D'une façon générale, les garçons représentent en moyenne 61% des effectifs de la population enquêtée contre 39% de filles. Cette prédominance du sexe masculin est représentative de la situation scolaire de l'enseignement secondaire ivoirien, qui depuis plusieurs décennies s'illustre par des écarts de scolarisation entre filles et garçons. Les filles sont encore moins scolarisées que les garçons, et les disparités se creusent au fil des cycles. Selon le RESEN (2015), si la population âgée de 3 à 24 ans se répartit équitablement entre filles et garçons (49,70% et 50,30%, respectivement), le niveau d'instruction atteint par chaque sexe est bien différencié. En effet, après le primaire, l'écart se creuse en faveur des garçons. Il est notable déjà au collège (où ils ont 1,4 fois plus de chances d'être scolarisés que les filles) et s'accroît au lycée (où leurs chances sont 1,6 fois supérieures).

1.2. Age

Graphique 01 : Répartition des lycéens enquêtés selon la tranche d'âge

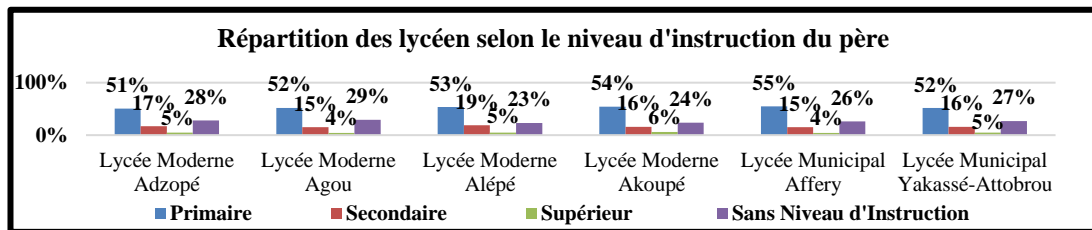


Source : notre enquête, avril-juin 2021

L'âge des lycéens de l'échantillon se situe entre 19 et 24 ans. La tranche d'âge majoritaire est celle de 21-22 ans et représente en moyenne 62% des effectifs. En effet, la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 situe l'âge de la scolarisation de base (CP1 à 3ème) de 06 à 16 ans. Ce qui suppose qu'un élève évoluant dans le délai prescrit devrait atteindre la classe de Terminale à 19 ans. Si l'on s'en tient aux textes susmentionnés 67% des redoublants enquêtés sont dans une situation de retard scolaire de 02 à 04 ans, du fait de multiples redoublements dans le secondaire général.

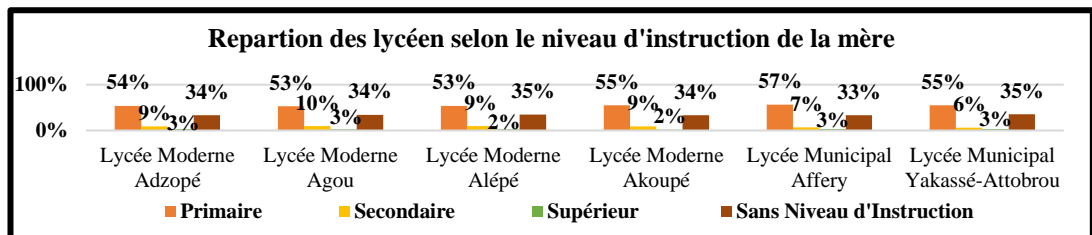
Niveau d'instruction des parents

Graphique 02 : Répartition des lycéens selon le niveau d'instruction du père



Source : notre enquête, avril-juin 2021.

Graphique 03 : Répartition des lycéens selon le niveau d'instruction de la mère

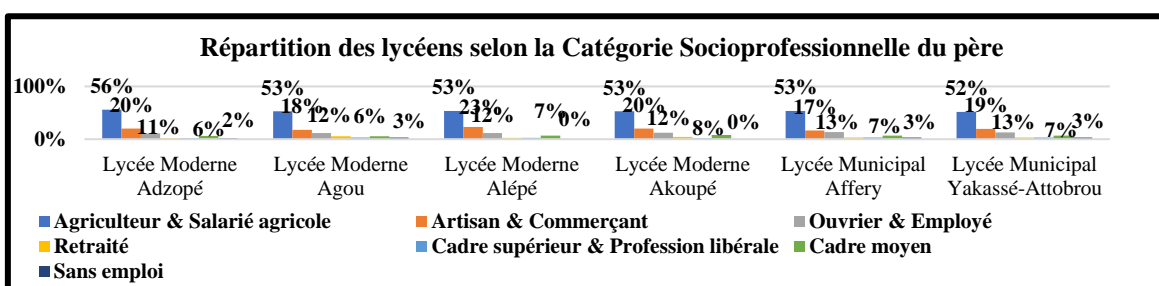


Source : notre enquête, avril-juin 2021

Le niveau d'étude situe sur la capacité intellectuelle des parents à prendre des décisions en faveur de la scolarisation et à acter l'accompagnement scolaire. Les graphiques 02 et 03 révèlent un faible niveau d'instruction de la majorité des parents de lycéens enquêtés. Cet état de fait pourrait constituer un handicap socioculturel pour ces élèves. En effet, 53% des lycéens enquêtés ont un père d'un niveau d'étude primaire et 56% d'entre eux ont une mère dotée d'un niveau d'étude primaire. En moyenne 30% des lycéens enquêtés ont des parents dotés d'aucun niveau d'instruction scolaire, ne sachant ni lire ni écrire.

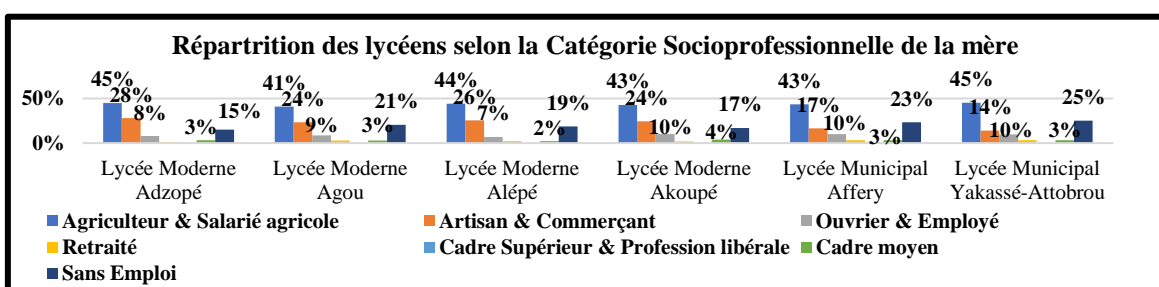
1.3. Catégorie socioprofessionnelle (CSP) des parents

Graphique 04 : Répartition des lycéens selon la CSP du père



Source : notre enquête, avril-juin 2021

Graphique 05 : Répartition des lycéens selon la CSP de la mère



Source : notre enquête, avril-juin 2021

Le graphique 04 montre que la plupart des élèves sont issus de familles dont le père est agriculteur ou employé agricole (54%). Les enfants d'artisans ou commerçants, d'ouvriers ou employés représentent respectivement (21%) et (12%) des effectifs. Le graphique 05 indique qu'une grande proportion de lycéens ont des mères agricultrices ou salariées agricoles (45%) et artisanes ou commerçantes (24%). La forte présence des pères et mères dans la catégorie d'agriculteur et salarié agricole se justifie

par le fait que la Mé est une région agricole, située en zone forestière à pluviométrie abondante, où cultures vivrières et cultures de rente sont pratiquées. Les données du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH 2014), indiquent une population active à dominance agricole constituée de plus de 50% de jeunes.

2. Capital culturel familial et échec des lycéens au baccalauréat

Ensemble des ressources et dispositions culturelles (biens culturels, diplômes, rapport à la culture et à l'école) mobilisables par un individu du fait de sa position dans l'espace social, le capital culturel peut constituer un handicap socioculturel qui participe de la construction de l'échec scolaire. Il renvoie aux caractéristiques des élèves liées à leur origine familiale, censées expliquer leurs difficultés scolaires (Bourdieu, 1979 ; Alpe et al., 2007). Le capital culturel, comme un handicap contribuant à l'échec des lycéens au baccalauréat part du faible niveau d'instruction des parents au déficit de l'accompagnement scolaire.

2.1. Communication et interactions sur le travail scolaire

L'étude souligne une très faible fréquence de communication et d'interaction relative au travail scolaire entre les lycéens et leurs parents. Une grande proportion (78%) de lycéens en moyenne affirment n'avoir jamais eu de communication culturelle et instructive relative au travail scolaire avec leurs parents. La plupart des communications familiales relatives à la scolarité, souvent superficielles, se limitait aux besoins financiers et matériels. Une réalité soutenue par M. S. N, parent d'élève au Lycée Municipal d'Affery :

« Moi je suis allé seulement à l'école primaire, donc je ne sais pas trop comment ça se passe au lycée là-bas. Quand mon fils rentre, je lui demande souvent si ça va à l'école. Si ça va, il dit oui. Si il a besoin de payer des choses, il dit. Quand j'ai l'argent je donne. Souvent il attend un peu ».

En outre, la proportion de lycéens résidant en colocation ou chez un tuteur étant élevée (73%), les communications avec les parents se faisaient généralement par voie téléphonique. Les difficultés d'apprentissages et les stratégies pour y remédier n'étant quasiment pas abordées. Les communications étaient plutôt orientées vers le recueil d'information sur l'état physique des lycéens, leurs besoins matériels et financiers, comme le révèlent M. Y. J., parent d'élèves au Lycée Moderne d'Adzopé :

« L'année passée, mon fils louait une maison avec ses frères du village en ville. Souvent je l'appelle pour voir comment ça va là-bas, si à l'école ça se passe bien. Quand il a besoin de quelque chose ou de l'argent ou de nourriture, il m'appelle ou bien il appelle sa maman. Nous on n'est pas allés loin à l'école, donc c'est comme ça on peut aider notre enfant ».

Les tuteurs peu instruits à l'instar des parents, ne sont pas enclins à engager le dialogue sur le travail scolaire avec les lycéens sous leur couvert. Seulement 06% de lycéens affirment avoir eu souvent des discussions liées au travail scolaire avec leur tuteur. Les parents parfois démissionnaires espèrent que les discussions se mèneront entre leurs enfants et leurs tuteurs.

Encadrement et suivi des activités scolaires à domicile

L'enquête révèle une faible implication des parents et des tuteurs dans l'encadrement et le suivi des études hors du cadre scolaire. La majorité (93%) des lycéens indique l'absence total d'aide et de suivi parental pour le travail scolaire à domicile. Aucun parent ou tuteur ne vérifiait les devoirs ou n'aidait à la répétition des cours du fait d'une incapacité physique et intellectuelle. Réalité traduite par M. S. P, parente d'élève au Lycée Municipal d'Affery :

« Moi j'ai arrêté les études en classe de 4^{ème}, quand je suis tombée enceinte et j'ai eu mon fils là. Je l'ai mis à l'école en ville ici jusqu'en Terminale l'année passée. Bon avant je pouvais l'aider quand il était encore à l'école primaire. Mais arrivé au collège, il a commencé à se débrouiller pour étudier seul ».

2.2. Engagement parental dans l'accompagnement scolaire collaboratif

L'analyse met l'accent sur la culture d'accompagnement scolaire, à travers le degré de l'engagement des familles dans la collaboration et la communication avec l'institution scolaire. A cet effet, l'enquête, a mis en évidence, une faible fréquentation des lycées par les parents des lycéens en échec au baccalauréat. Seuls 08,5% des lycéens ont des parents qui, à leur initiative, se rendaient au lycée pour discuter des difficultés et des conditions d'apprentissage. La collaboration parentale avec l'école était peu associée au suivi des lycéens et au travail scolaire. La communication directe ne s'établissait qu'en de rares occasions, et la participation des parents aux activités scolaires se limitait, pour certains à l'inscription de leur enfant, au retrait du relevé de notes, aux réponses aux convocations

des acteurs scolaires. Une attitude démissionnaire traduite par M. A. V., éducateur au Lycée Moderne d'Adzopé :

« La rentrée scolaire est la seule période où les parents se rendent massivement dans nos bureaux, pour inscrire leurs enfants. Pour certains c'est le moment de prendre le résultat scolaire de l'année précédente avant de procéder à l'inscription pour l'année qui débute. Il arrive que des parents apprennent à ce moment, que leur enfant est définitivement exclu du lycée. Voyez-vous, ce sont des situations malheureuses qui se produisent du fait de la démission des parents. Ils arrivent, ils inscrivent leurs enfants, souvent, ils nous les confient, puis ils disparaissent tout au long de l'année scolaire sans donner de nouvelles. Parfois lorsque nous les appelons à nos propres frais et les convoquons pour échanger sur la situation de leurs enfants, ils ont du mal à venir ».

La faible collaboration sur l'initiative parentale avec l'école, serait due, au fait que, la majorité des parents, dotée d'un faible ou même d'aucun niveau d'instruction scolaire, n'ont pas des prédispositions culturelles et intellectuelles pour initier une communication directe ou mener des discussions avec les acteurs scolaires. Par ailleurs, vivant pour la plupart en milieu rural, ils ont encore l'opinion ancrée que les responsabilités et l'accompagnement scolaire reviennent aux enseignants et aux autorités éducatives. Ils ont surtout la conception que, la réussite scolaire des enfants est le devoir de l'école et la communauté n'a que peu de rôle à jouer. Réalité illustrée par M. A. K., parent d'élèves au Lycée Moderne Akoupé :

« Je n'ai pas eu la chance d'aller à l'école. Mais quand mon fils était au village à l'école primaire, je pouvais passer voir le maître. Actuellement, ce n'est pas facile d'aller à Akoupé pour voir les professeurs, mais on compte sur eux. C'est eux qui doivent aider nos enfants à réussir à l'école. Si l'année passée son bac n'a pas marché, comme il connaît les professeurs maintenant il va réussir cette année ».

Aussi, se repli et l'approche démissionnaire des parents est également confirmé par M. Z. P., Adjoint au chef d'établissement au Lycée Moderne Akoupé, en ces termes :

« Aujourd'hui, nous faisons face à une démission des parents, dans l'encadrement des enfants. Au début de la scolarité en classe de sixième, les parents se présentent parfois, mais dans une faible proportion. Au fur et à mesure que leurs enfants progressent, ils coupent les liens de collaboration. Ils ne s'enquêtent pas des résultats de leurs enfants en cours d'année et s'attendent à de bons résultats à la fin. Généralement les lycéens en terminale s'assument du début à la fin de l'année scolaire. A la rentrée ils effectuent seuls les formalités d'inscription. Les parents pour la plupart estiment qu'ils, peuvent valablement assurer ce rôle et il y a aussi des enseignants pour répondre aux difficultés d'apprentissage. C'est lorsque nous les convoquons, pour des situation graves, ou lorsqu'ils reçoivent un message faisant état d'une expulsion de leurs enfants qu'ils viennent à nous ».

3. Capital économique familial et construction de l'échec au baccalauréat

Concept sociologique popularisé par Bourdieu (1979), le capital économique désigne l'ensemble des ressources (revenus et patrimoine) d'un ménage ou d'un individu, lui permettant d'améliorer sa position sociale et celle de ses enfants. Le capital économique est donc un facteur de distinction, de différenciation telles les inégalités de réussite scolaire. Il résulterait du capital économique une réussite différentielle des apprenants. Cette section analyse l'impact du capital économique familial (patrimoine, niveau et périodicité du revenu des parents) dans la construction de l'échec des lycéens de la région de la Mé au baccalauréat.

3.1. Revenu familial et déficit du financement des coûts directs de scolarisation

Les lycéens sont majoritairement issus de familles dont le père est agriculteur (54%), artisan ou commerçant (21%), ouvrier et employé (12%) ayant des revenus faibles, instables ou irréguliers qui induisent une incapacité financière face aux coûts directs de scolarisation (frais d'inscription et de scolarité, d'uniforme scolaire, de tenue de sport, de manuels et autres fournitures scolaires). Il en résulte un retard dans le démarrage de l'année scolaire pour plusieurs lycéens, l'indisponibilité de manuels, une faiblesse des acquis scolaires et par ricochet un échec au baccalauréat. A la question de savoir s'ils avaient démarré l'année scolaire avec un temps de retard, 94% des lycéens ont affirmé avoir débuté l'année de l'échec au baccalauréat avec un retard d'une durée d'un (01) à deux (02) mois. Loin d'être un choix délibéré et conscient des effets dommageables du retard sur le rendement de leurs progénitures, les parents y sont contraints du fait de l'irrégularité et de l'instabilité de leur revenu. Réalité traduite par

M. B. C., parent de Sept (07) élèves dont trois (03) au Lycée Municipal de Yakassé-Attobrou :

« J'ai trois enfants au lycée, à la rentrée en septembre je n'ai pas d'argent. Ma plantation de cacao est vieille, et ne produit plus comme avant. C'est en octobre que j'ai un peu de récolte. Je suis obligé d'attendre pour inscrire mes enfants au lycée. Les plus petits au primaire commencent à la rentrée parce que ce n'est pas compliqué, mais au lycée il faut payer beaucoup de choses. C'est pourquoi mon fils, en terminale est allé à l'école l'année passée en novembre. Je sais que ce n'est pas bon pour lui, mais qu'est-ce qu'on peut faire ».

Un état de fait reconnu par M. E. L. Adjoint au chef d'établissement au lycée Municipale de Yakassé-Attobrou en ces termes :

« Nous sommes soumis au calendrier scolaire fixé par le ministère qui débute au mois de septembre. Or la plupart des parents d'élèves ici sont de petits commerçants, des salariés agricoles dans des plantations d'hévéa et de palmier, ou des agriculteurs qui ont souvent de petites exploitations avec parfois plusieurs enfants scolarisés. Leur production se font généralement après le mois de septembre. Ce qui conduit à une inscription tardive de leurs enfants, même ceux en classe d'examen. C'est un retard qui désavantage leurs enfants et le résultat vous le savez est ce fort taux d'échec aux examens ».

Outre un début tardif des cours, l'enquête a révélé qu'en moyenne, 54% des lycéens ne disposaient pas de l'ensemble des manuels scolaires indispensables. Ce manque qui variait d'un (01) à cinq (05) manuels, concernait tant les matières spécifiques que non spécifiques. En effet, lorsqu'on s'intéresse aux séries des classes, 52% des lycéens de la série D

(à dominante scientifique) ont affirmé ne pas disposer de manuels en Mathématiques, en Sciences physiques, en Français, et en Histoire géographie et 56% des lycéens de la série A (à dominante littéraire) ont soutenu ne pas disposer de manuels en Anglais, en Allemand ou Espagnol, en Français, en Histoire-géographie et Mathématique. Par ailleurs, 53% des lycéens peinaient à acquérir les fascicules et supports de cours proposés par les enseignants. Ce déficit qui handicape ces lycéens en classe d'examen, se justifierait par la faiblesse du revenu parental, destiné aux charges scolaires de plusieurs enfants ainsi qu'au quotidien familial. Réalité évoquée par M. B. G., parent d'élèves au Lycée Moderne d'Akoupé :

« J'ai trois (03) enfants à l'école primaire au village ici, et j'ai (04) enfants qui fréquentent au lycée à Akoupé, les deux grands ont échoué au bac l'année passée. A la rentrée, la coopérative me donne une avance sur ma production, je dois faire leur inscription, payer la caution de leur maison en ville, payer les fournitures et leur nourriture, tout ne peut pas quitter au village. L'argent ne suffit pas, on ne peut pas payer tout ce que les professeurs demandent, on fait un peu un peu ».

De même de M. S. B. professeur au Lycée Moderne d'Akoupé témoigne de la faible possession d'ouvrage scolaire du fait de la faiblesse des ressources familiales :

« Chaque année scolaire, plusieurs lycéens en terminale débutent les cours avec un (01) ou deux (02) mois de retard qui ont des répercussions sur leur rendement tout au long de l'année. Ils sont en plus peu documentés et nombreux à ne pas disposer d'ouvrages indispensables. Peu d'entre eux arrivent à s'offrir les supports ou fascicules que nous leur recommandons pour les aider à corriger leurs lacunes. Les difficultés familiales

et la faiblesse des moyens conduisent les parents à avoir certaines priorités. Mais on ne peut pas réussir l'examen du baccalauréat sans une documentation et un minimum de préparation ».

3.2. Financement des coûts indirects de scolarisation et échec au baccalauréat

Les coûts indirects de scolarisation renvoient aux dépenses engendrées par le transport scolaire, la nourriture quotidienne, les cours particuliers, les cotisations d'association des parents d'élèves, les activités périscolaires, et autres dépenses. L'incapacité des parents à faire face à ces dépenses, est l'un des facteurs clé, à l'origine de l'échec au baccalauréat général. L'enquête révèle que la majorité des enquêtés habitaient des sites éloignés du lycée fréquenté. Environ, 60% des lycéens parcouraient quotidiennement des distances comprises entre trois (03) et six (06) Km pour rallier le lycée, avec un long temps de parcours fortement lié au moyen de déplacement utilisé. Car, 73% des lycéens rejoignaient leur établissement à la marche, 06% d'entre eux se déplaçaient en taxi ou en véhicule conduits par un parent, ou avaient recours au car scolaire. Le moyen de déplacement dépendait surtout de la capacité financière des parents. Pour preuve, 93% d'enquêtés se rendant au lycée à la marche, justifient le choix de ce mode de déplacement par l'absence de moyens financiers pour les frais de transport. Facteur souligné par M. K. O., parent d'élève Lycée Moderne d'Agou :

« Quitter Diapé⁵ pour partir à Agou⁶, c'est 200f aller et 200f retour. Et quand les enfants vont, ils doivent manger à l'école, il faut leur donner un peu d'argent, souvent il n'y a rien à leur donner. On n'a pas les moyens au village, l'hévéa n'est pas bien

⁵ Diapé est un village du secteur communal du département d'Adzopé situé à environ 7 Km de la commune d'Adzopé et à environ 05 Km de la commune d'Agou

⁶ Agou est une commune et une sous-préfecture du département d'Adzopé doté d'un Lycée Moderne.

payé depuis quelque temps. J'ai mon fils et ma fille qui vont au lycée à Agou, le matin ils marchent pour partir et le soir ils rentrent à pied. C'est comme ça depuis la 6^{ème}. Même l'année passée où ma fille n'a pas eu son bac ».

En outre faut-il noter que la longue distance parcourue à la marche par la majorité des lycéens pour rallier le domicile au lycée et vice versa, n'est pas sans conséquence sur leur état physique, moral, intellectuel et par ricochet sur leur performance scolaire. En effet, pour 76% des lycéens, il en résulte un état d'épuisement, des retards et des absences fréquentes aux cours qui ont impacté les acquis durant l'année et in fine leur performance au baccalauréat. M. Y. J., Professeur de mathématiques au Lycée moderne d'Agou en témoigne en ces termes :

« En plus de débiter l'année scolaire et les cours avec un retard, la plupart de nos élèves, habitant en ville ou même les villages et campements environnants s'illustrent par des retards fréquents et des absences répétées en cours d'année. Ils suivent les cours de 07h dans un état de fatigue et de somnolence. Or, pour des élèves en Terminale, ces heures de cours perdues sont difficiles à compenser. Il en résulte ces nombreux échecs que nous constatons au baccalauréat ».

Par ailleurs, les données de notre enquête montrent que, le recours aux cours particuliers est une exception pour la très large majorité de familles. Seulement 02% des lycéens enquêtés affirment avoir eu un répétiteur pour des cours particuliers à domicile l'année de leur échec au baccalauréat. L'absence de ces cours particuliers jugés hors de portée de prix par les familles, a constitué un frein pour cette frange importante de lycéens. En effet, ces cours qui concernent généralement les matières spécifiques ont des coûts allant de 20000 à 30000 FCFA par matière pour

les enseignants qualifiés, professeurs de lycée et de 10000 à 15000 FCFA pour des formateurs peu qualifiés généralement des étudiants et des personnes titulaires du baccalauréat ou plus. Or les lycéens quel que soit la série ont trois (03) matières spécifiques. L'incapacité des familles à recourir aux cours particuliers pour soutenir la scolarité de leurs enfants est traduite par M. P. O., parent d'élève au lycée moderne d'Adzopé lorsqu'il affirme :

« L'année passée ma fille n'avait pas de répétiteur, elle étudiait seule à la maison, mais les samedis elle partait étudier avec ses camarades de classe au lycée. Je suis électricien à la scierie, je n'ai pas suffisamment de moyen pour prendre un professeur du lycée qui va travailler avec elle à la maison, ça coûte cher. Cette année comme elle reprend terminale je pense que son bac va marcher ».

De plus, M. B. J., professeur de Mathématique au Lycée Moderne d'Akoupé témoigne de l'incapacité des parents à financer les cours particuliers à domicile :

« A Abidjan, pour un élève en terminal, dans des communes comme Yopougon, les cours à domicile en Mathématiques et en Sciences Physiques coûtent en moyen 50000f par mois, à Cocody 80000f par mois. Ici à Akoupé, les familles n'ont pas de moyens, nous en sommes conscients. On est obligé de proposer ces à cours à 30000f le mois. Malheureusement très peu de parents nous font appel. Ils trouvent que c'est cher et n'ont pas les moyens, mais on ne peut faire autrement ».

L'incapacité financière des parents à recourir aux cours particulières, jette les bases d'un échec au baccalauréat. Car, ces cours permettent à l'élève qui rencontre des difficultés d'apprentissage d'avoir un soutien

personnel dans une ou plusieurs matières et progresser plus rapidement. Le professeur adapte alors son action aux aptitudes et aux faiblesses de son élève.

3.3. Des activités extrascolaires à la construction d'un échec au baccalauréat

Les lycéens enquêtés étaient, majoritairement soumis, aux activités extrascolaires pour soutenir quotidiennement les familles. D'ordre domestique, agricole, et commercial, lesdites activités, entravaient l'apprentissage et les performances scolaires. Globalement, 94% des élèves effectuaient des activités domestiques avant et/ou après les cours. Les tâches étaient notamment, la cuisine, l'entretien de la maison, l'approvisionnement de la famille en eau, et parfois la garde des enfants. En plus d'être soumis aux activités domestiques, 30% des lycéens apportaient un appui aux activités commerciales familiales (commerce d'animaux, vente des articles sur les étalages ou dans les magasins, aide dans le restaurant) et aux travaux agricoles (culture du vivrier, pratique du maraîchage, collecte des productions de cacao, hévéa, palmier à huile) et l'élevage. Par ailleurs, outre les activités domestiques, commerciales ou agricoles familiales auxquelles ils contribuaient, environ 68% de la cohorte de lycéens enquêtés, s'investissaient durant l'année scolaire de l'échec au baccalauréat dans des activités extrascolaires lucratives pour se faire un peu d'argent et contribuer à leur prise en charge. Les activités lucratives citées, étaient la maçonnerie, le transport de colis, la vente dans les magasins, la vente de bois, etc. La pratique de multiples activités extrascolaires (familiale ou lucrative) se justifie par le fait que dans la plupart des familles, la rareté des ressources aidant, les parents sollicitent davantage leurs progénitures pour les activités extrascolaires au détriment des activités scolaires. Réalité soulignée par M.B. P., ouvrier agricole, père de sept (07) enfants dont deux (02) au lycée Moderne d'Alépé :

« Je suis seigneur dans une société de plantations d'hévéa. Le salaire n'est pas payé régulièrement. Je suis payé selon mon rendement et après la vente de production. La vie à Alépé coûte chère comme à Abidjan. Avec toutes mes charges, je suis obligée de prendre des parcelles en location pour cultiver un peu de vivrier. Donc les samedi et dimanche les enfants viennent nous aider avec madame. Bon je ne pense pas que c'est pour cette raison que mon fils a échoué au baccalauréat l'année passée. Il étudiait les soirs après les cours ».

Ces résultats montrent que les lycéens, bien qu'en classe d'examen étaient soumis à une multitude de travaux extrascolaires qui rendaient leurs conditions d'apprentissage pénibles. Toute chose qui mérite d'être prise en compte dans l'explication de leur échec au baccalauréat. En effet, 82% des lycéens soumis auxdites activités ont affirmé manquer de temps pour le travail scolaire à domicile. De plus, ils sont 78% à évoquer un état de fatigue d'épuisement résultant de l'exercice desdites activités.

4. Capital social et construction de l'échec au baccalauréat

Le capital social, pour Bourdieu (1979), se rapporte à l'ensemble des facilités sociales (réseau de relation, familiarité avec des modes de fonctionnement de pouvoir) qu'un ménage ou un individu est capable de mobiliser à son profit et au profit de ses enfants. Selon Coleman (1990), ce concept réfère à l'ensemble des relations sociales de confiance et les échanges existant entre les parents, les enseignants, les voisins et les élèves. Dans l'optique de cette étude, l'impact du capital social sur les performances des lycéens au baccalauréat se réfère au déficit d'une tutelle appropriée durant l'année scolaire, à la quasi-inexistence de personnes ressources dans l'entourage familiale pour l'aide au travail scolaire.

4.1. Déficit d'une tutelle appropriée et échec au baccalauréat général

Par rapport à la tutelle ou plus exactement à la structure familiale, les lycéens vivaient majoritairement (73%), en location ou chez un tuteur. Cependant, ces tutelles et les locations ou colocations offraient peu de conditions favorables à la réussite au baccalauréat. Car 52% des lycéens concernés, étaient sous la tutelle d'un adulte de niveau d'étude primaire. De plus, ce faible niveau d'instruction, se combinait à une faible catégorie socioprofessionnelle. Il ressort de l'enquête que, nombreux étaient les tuteurs, à exercer une activité commerciale ou artisanale (44%) ou exercer en tant qu'employés ou ouvriers (33%). Par ailleurs, 54% des lycéens vivaient dans des ménages d'au moins 08 personnes, et 72% d'entre eux habitaient un logement d'une (01) pièce ou deux (02). Ainsi, on en déduit, que la majorité des lycéens vivaient en situation de promiscuité, au sein de ménages de grande taille habitant des logements de taille très réduite. Pour preuve, 88% des lycéens ont affirmé n'avoir pas de commodité au sein du domicile pour le travail scolaire. Il ressort donc des données de l'étude une incapacité manifeste des parents à mobiliser au profit de leurs progénitures un réseau de tuteurs aptes à soutenir valablement leur scolarité et à offrir des conditions d'une réussite au baccalauréat. Ainsi, Mme. B. S., parente d'une lycéenne au Lycée Moderne d'Alépé témoigne de ce déficit d'une tutelle appropriée, lorsqu'elle affirme que :

« L'année passée ma fille vivait chez ma cousine à Alépé, mais elle ne s'occupait pas bien de ses études, parce qu'elle n'est pas allée loin dans les études comme moi. Et c'est ma fille qui faisait tout le travail de la maison. Elle n'arrivait même pas à étudier. Quand c'est comme ça, comment son examen peut marcher. Ma fille est restée là-bas pour aller à l'école l'année passée,

j'ai regretté. C'est pourquoi cette année elle loue une maison avec ses deux sœurs du village ».

Outre la faiblesse du statut économique-culturel des familles, le discours des enquêtés, traduit clairement cette quasi-absence dans le réseau de relation parentale d'une tutelle fiable du point de vue culturelle et économique.

4.2. Quasi-inexistence de personnes ressources pour l'aide au travail scolaire.

Les résultats de l'enquête indiquent, que la très large majorité (93%) des lycéens enquêtés ne bénéficiaient d'aucune aide et de suivi pour le travail scolaire à domicile. Pour cette frange importante de lycéens, aucun des parents, tuteurs, ou même une personne du cadre familial, ou du voisinage ne vérifiait les devoirs ou n'aidait à la répétition des cours tout au long de l'année scolaire de l'échec au baccalauréat. Situation révélatrice d'un faible capital social familial, marqué par la quasi-inexistence de personnes ressources dans l'entourage familiale pour l'aide au travail scolaire, toute chose conduisant vers un échec au baccalauréat. M. S. L., parent d'une élève au Lycée Moderne d'Akoupé évoque cette réalité, en ces termes :

« Je ne connais pas de professeur qui peut aider ma fille, à la maison pour son travail, chez moi ici, il n'y a pas de grand garçon qui a déjà fait la terminale, je n'ai pas de voisin aussi qui peut me rendre le service. Je n'ai pas aussi les moyens de prendre une personne qui va travailler avec elle à la maison ça coûte trop cher. L'année passée elle s'est débrouiller avec son groupe d'étude, malheureusement, elle n'a pas eu le Bac. Bon cette année comme elle redouble, je me dis que tout va bien se passer par la grâce de Dieu ».

Ainsi, le discours des enquêtés confirme, l'incapacité des familles, à mobiliser des personnes de leur entourage pour le suivi des devoirs et des études à domicile.

IV. DISCUSSION

L'enquête réalisés au sein de six (06) lycées de la région de la Mé a fait ressorti de prime abord la problématique du capital culturel, comme handicap contribuant à l'échec des lycéens au baccalauréat. Ce handicap se manifeste en premier lieu par une faible fréquence de communication et d'interaction relative au travail scolaire entre parents et lycéens. Pourtant, la communication, pratique sociale inscrite au centre de tout processus d'éducation devrait permettre le suivi parental de la scolarité. Or, cette communication et le suivi parental ne sont rendues possibles que par le niveau d'instruction, c'est-à-dire, le capital culturel scolaire qui selon Girard et al. (1963) se définit comme la connaissance maîtrisée des usages légitimes de la culture savante et scolaire. En simplifiant l'analyse on pourrait retenir que le faible niveau d'instruction de la majorité de parents et leur éloignement de la culture scolaire seraient les freins à la conduite régulière et permanente d'un dialogue culturel, instructif et constructif concernant le travail scolaire. Moins il y a de communications s'inscrivant dans l'analyse des difficultés et des conditions d'apprentissage, moins le lycéen se sent accompagné, outillé et moins bon sont ces résultats au baccalauréat. A ce sujet, Deslandes et al. Cité par Souchal (2012), concluaient avant nous que le niveau d'implication des familles dans la scolarité des enfants est une variable corrélée avec la réussite ou l'échec scolaire. Meilleurs sont les résultats scolaires lorsque les familles offrent un soutien affectif à l'enfant en communiquant avec lui du travail scolaire et moins il y a de communication moins bonne ils le sont.

De plus, dotés d'un faible capital culturel scolaire, ces parents de lycéens se trouvent dans une impasse pour le suivi et l'organisation du travail scolaire hors du cadre scolaire. La scolarité d'une frange importante de lycéens est marquée par l'absence d'aide et de suivi parental du travail scolaire à domicile. Or, Gruel (2002), souligne que dans le cadre de l'examen de fin de cycle secondaire, la différence de réussite au baccalauréat est plus dépendante du niveau d'instruction des parents que du niveau de revenu de ces derniers, car à revenu égal, les lycéens ayant des parents moins instruits échouent plus au baccalauréat. De même, Sévigny (2003) fait remarquer que les acquis de la scolarité parentale impriment leur marque sur la scolarité de l'enfant, et contribuent à déterminer les conditions d'obtention du baccalauréat. Nous en déduisons que l'échec de nos enquêtés au baccalauréat est étroitement lié à la position des parents dans la hiérarchie des diplômes et à leur rang culturel.

Par ailleurs, l'enquête a mis en évidence une culture parental d'accompagnement scolaire très peu existante. Selon l'OCDE (2010), l'accompagnement scolaire, se rapporte prioritairement aux comportements parentaux qui dénotent une certaine implication dans la vie scolaire de leur progéniture à travers l'aide prodiguée pour le travail scolaire, l'implication dans la vie et le fonctionnement des écoles, la participation aux réunions et rencontres entre parents et enseignants. Cependant, les parents de lycéens enquêtés, s'illustrent par un très faible degré d'implication et d'engagement dans la collaboration et la communication avec l'institution scolaire. Ces parents se rendent très rarement, à leur initiative au sein des lycées, pour discuter des difficultés et des conditions d'apprentissage de leurs enfants. Ce déficit d'engagement et de suivi serait un ferment de l'échec au baccalauréat. Nos résultats rejoignent ceux de Baker et Stevenson cités par Diallo (2001) qui concluent que les familles et l'école n'entrent généralement en contact que, lorsqu'il y a des problèmes. Or, une bonne communication famille-école a des effets positifs sur le cheminement

scolaire des enfants. Le contraire conduirait à au résultat inverse. En effet, la présence régulière de l'un des parents au moins à l'école démontre les valeurs qu'il exprime aux enfants et l'importance qu'il accorde à leur éducation, augmente la confiance entre parents et enseignants et peu réduire le taux d'échec et d'abandon scolaire. Ce qui est loin d'être le cas des lycéens de la région de la Mé enquêtés, car la majorité des familles n'assume pas de rôle d'accompagnement scolaire. La collaboration sur l'initiative des parents avec l'école, la communication directe entre parents et acteurs éducatifs de premier plan, se révèlent quasi inexistantes, toutes choses qui concourent à une construction progressive de l'échec au baccalauréat général.

En outre, les résultats de l'étude mettent en évidence une relation significative entre le capital économique familiale et l'échec au baccalauréat. En effet, le faible niveau et la fréquence instable ou irrégulière du revenu familial induisent une incapacité financière à faire face aux coûts directs et indirect de scolarisation. Or, selon l'UNESCO (2010), les coûts directs (frais d'inscription et de scolarité, frais d'uniforme scolaire ou de tenue de sport, frais d'achats de manuels et autres fournitures scolaires) et les coûts indirects (transport scolaire, cours particuliers, cotisation d'association des parents d'élèves, etc.) sont les facteurs économiques en termes de coûts scolaires officiels ou cachés qui peuvent être vus comme les principaux obstacles à l'atteindre de l'éducation pour tous dans les pays moins développés.

En ce qui concerne les coûts directs, l'incapacité de la majorité de familles à s'acquitter à temps des frais d'inscription, et à acquérir les manuelles scolaires requis conduirait à un retard dans le démarrage de l'années scolaire pour plusieurs lycéens, à une faiblesse des acquis scolaires et par ricochet à l'échec relativement élevé au baccalauréat. En effet, 94% des lycéens enquêtés ont affirmé avoir débiter l'année scolaire avec un

temps de retard d'une durée d'un (01) à deux (02) mois, et 54% d'entre eux ne disposaient pas de l'ensemble des manuels scolaires indispensables en raison de l'absence de ressources financières à la rentrée scolaire. Or selon la Banque Mondiale cité par Seguin (1989), le manuel scolaire élément central dans la pratique pédagogique est l'un des facteurs les plus efficaces pour améliorer la qualité de l'enseignement, particulièrement dans les Etats où le système éducatif manque de moyens. Le fait de disposer de manuels ou d'en augmenter le nombre est le facteur le plus constant de réussite scolaire. Par conséquent, la faible ou la non-possession de manuels scolaires, pose les bases d'un échec scolaire indéniable.

Pour ce qui est des coûts indirects, les données de notre enquête montrent que pour les familles de nos lycéens enquêtés à faibles revenus, le recours aux cours particuliers à domicile devient une exception. Pourtant, un cours particulier est un enseignement dispensé sur une matière ou un ensemble de matières à titre payant à un élève en dehors des heures scolaires. Il s'agit d'un soutien extra-scolaire individuel, qui permet à un élève de conforter ses connaissances dans une ou plusieurs matières, ou encore de surmonter les difficultés qu'il rencontre avec ces dernières. Selon Napporn et Abdel (2013), cette approche est l'apanage des milieux sociaux aisés. Ainsi soulignent-ils que dans les familles appartenant aux catégories socioprofessionnelles élevées, le recours aux répétiteurs est presque systématique, même quand l'enfant n'a pas de difficultés d'apprentissage il peut durant l'année académique, avoir des répétiteurs dans quasiment toutes les matières. A contrario, les familles socialement défavorisées ont peu ou pas recours aux dispositifs des cours particuliers. Ce qui est le cas pour la grande majorité de lycéens redoublants enquêtés dans la région de la Mé.

Aussi, l'étude fait ressortir que les lycéens redoublants enquêtés dans la région de la Mé résidant tant en milieu rural qu'en milieu urbain, parcouraient de longues distances, se reposaient moins et bien qu'en classe d'examen étaient soumis à une multitude de travaux avant et/ou après

les cours. Situation rendant leurs conditions de travail scolaire pénible et méritant d'être prise en compte dans la mesure de leur échec au baccalauréat. Car les activités en dehors de l'école jouent également un rôle assez important sur les compétences des élèves. Comme le souligne Guison (2004), plus l'enfant est astreint ou enclin à effectuer des tâches domestiques et des activités à but lucratif, plus il verra son temps effectif d'apprentissage à domicile diminuer et aura des performances scolaires moins élevés que les autres élèves déchargés de travaux extrascolaires. De plus, lorsque les élèves parcourent une trop longue distance pour se rendre à l'école, ils sont épuisés et deviennent moins réceptifs aux apprentissages (MEN, 2020).

En enfin, il ressort globalement de l'étude une incapacité manifeste des parents à mobiliser au profit de leurs progénitures un réseau de tuteurs aptes à soutenir valablement leur scolarité et à offrir des conditions d'une réussite au baccalauréat. De même, les relations sociales familiales, marquées par la quasi-inexistence de personnes ressources dans l'entourage familiale pour l'aide au travail scolaire, mènent à conclure, à une contribution du capital social familial à l'échec des lycéens au baccalauréat général. Comme le souligne Coleman (1990) quelle que soit leur origine, les élèves se distinguent aussi par le capital social dont ils bénéficient auprès de leur famille et détermine les conditions de réussite et d'échec scolaire. Ce concept de capital se réfère à l'ensemble des relations sociales de confiance existant entre les parents, les enseignants, les voisins et les élèves.

CONCLUSION

La présente recherche avait pour objectif, à travers le cas des lycéens de la région de la Mé, d'analyser le lien entre l'origine sociale et l'échec au baccalauréat général.

Au terme des analyses, nos résultats ont montré que, cet échec est consécutif au faible niveau d'instruction des parents qui se traduit par leur moindre implication dans l'organisation et le suivi des activités scolaires hors du cadre de l'école, la rareté de la communication autour du travail scolaire, ainsi qu'un suivi et un soutien défaillants aux activités scolaires à domicile. Ce faible degré d'instruction parentale conduit par ailleurs, à une faiblesse de l'engagement parental dans l'accompagnement collaboratif avec l'institution scolaire. En effet, la collaboration sur l'initiative des parents avec l'école, la communication directe entre parents et acteurs éducatifs de premier plan, se révèlent quasi inexistantes, toutes choses qui concourent à une construction de l'échec au baccalauréat.

De plus, l'étude a mis en évidence, la faiblesse du revenu familial, comme un facteur déterminant de l'échec des lycéens au baccalauréat. Cette faiblesse a pour corolaire un déficit du financement des coûts directs et indirects de scolarisation, qui contraint donc, bon nombre de lycéens à démarrer l'année scolaire avec un temps de retard et une faible possession de manuels scolaires. De même, la faiblesse des ressources financières familiales, se ressent par le financement défaillant ou quasi inexistant des cours particuliers à domicile. Outre, ces pesanteurs économiques, les activités extrascolaires auxquelles sont soumis les lycéens, qu'elles soient domestiques ou lucratives, représentent parfois de véritables entraves à de meilleures performances scolaires.

Aussi, au niveau social, l'enquête a révélé, que l'échec au baccalauréat général est tributaire du déficit, pour une très large majorité de lycéen, d'une tutelle appropriée durant l'année scolaire, et d'une quasi-inexistence de personnes ressources dans l'entourage familiale pour l'aide au travail scolaire.

Somme toute, cette étude permet d'appréhender la question de l'échec au baccalauréat à partir du cas pratique sus-évoqué et en mettant en valeur l'importance de l'influence combinée des variables de l'origine sociale sur l'échec au baccalauréat des lycéens de la région de la Mé. Devant cette influence prépondérante de l'origine sociale sur l'échec au baccalauréat, il apparait de toute urgence la nécessité d'identifier de façon empirique et de mettre en œuvre des mécanismes d'accompagnement scolaires appropriés et permanents qui permettraient d'en contrebalancer les effets. Cet aspect n'a pas été abordé par notre étude et cette limite potentialise donc les réflexions futures.

BIBLIOGRAPHIE

- Ayewa, N. K. (2004). La scolarisation en Côte d'Ivoire. In *Penser la francophonie : Concepts, actions et outils linguistiques : actes des premières journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue* (pp. 261-287). Paris : Editions des archives contemporaines.
- Banque Mondiale. (2005). *Rapport d'Etat du Système Educatif Ivoirien : Eléments d'analyse pour instruire une politique éducative nouvelle dans le contexte de l'EPT et du PRSP*. Washington : Banque Mondiale.
- Bourdieu, P., & Passeron, J.C. (1964). *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris : Editions de Minuit.

*Origine sociale et échec au baccalauréat général
des lycéens de la région de la Mé en Côte d'Ivoire*

- Bourdieu, P. & Passeron, J.C. (1970). *La reproduction, Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Editions de Minuit.
- Coleman, J.S. (1990). *Foundations of social theory*. Cambridge, MA : The Belknap Press of Harvard University Press.
- Coleman, J.S., Campbell, E.Q., Hobson, C. J., Mcpartland, J., Mood, A.M., Weinfeld, F.D., & York, R. L, (1966). *Equality of educational opportunity*. Washington, DC: US Office of Education.
- Duru-Bellat, M., Suchaut, B., & Mons, N. (2004). *Organisation scolaire et inégalités sociales de performance : les enseignements de l'enquête PISA*. Paris : Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- Diallo, K. (2001). *L'influence des facteurs familiaux, scolaires et individuels sur l'abandon scolaire des filles en milieu rural, de la région de Ségou (Mali)*. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation non publié, Université de Montréal, Montréal.
- Gérard, E-M. & Roegiers, X. (1993). *Concevoir et évaluer des manuels scolaires*. Bruxelles : De Boeck-Wesmaël.
- Girard, A., Bastide, H., & Pourcher, G. (1963). Enquête nationale sur l'entrée en sixième et la démocratisation de l'enseignement. *Population*, 1, 9-48. [En ligne]. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pop_0032-4663_1963_num_18_1_10410.pdf
- Gruel, L. (2002). Les conditions de réussite dans l'enseignement supérieur. *Observatoire national de la Vie Etudiante*. n°02. [En ligne] Disponible sur : <http://www.ove-national.education.fr/>
- Guison, A. (2004). *La déscolarisation des filles au Burkina Faso : facteurs familiaux de l'abandon scolaire des filles d'âge scolaire obligatoire*. Mémoire de DEA en Evaluation et comparaison internationales en éducation, Université de Bourgogne, Bourgogne.
- Lamoureux, A. (2006). *Recherche et méthodologie en sciences humaines*. Montréal : Groupe Beauchemin.
- Ministère de l'Education Nationale. (2009). *L'état de l'école en Côte d'Ivoire : Rapport d'analyse 2008-2009*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.men-dpes.org/new/index.php>
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation de Base (1999). *Annuaire statistique de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, année scolaire 1997-98*, Tome 1. Document non publié, Abidjan.

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIE DE L'EDUCATION

- Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. (2018). *Statistiques Scolaires de poche 2017-2018*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.men-dpes.org/poche.php>
- Ministère de l'Education Nationale. (2016). *Statistiques Scolaires de poche 2015-2016*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.men-dpes.org/poche.php>
- Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (2013). *Statistiques Scolaires de poche 2012-2013*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.men-dpes.org/poche.php>
- Napporn, C., & Abdel, B-M. (2013). Accompagnement et soutien scolaires: l'expérience béninoise. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 63, 79-88. [En ligne]. Disponible sur <http://ries.revues.org/3120>.
- N'da, P. (2006). *Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats. Comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*. Abidjan : EDUCI.
- OCDE (2010), *Comment en finir avec l'échec scolaire : les mesures efficaces*. Paris : OCDE.
- Quivy, R. & Van C., L. (1995). *Manuel de recherches en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- République de Côte d'Ivoire, Banque Mondiale, Initiative Fast Track. (2011). *Le Système Educatif de la Côte d'Ivoire : Comprendre les forces et les faiblesses du système pour identifier les bases d'une politique nouvelle et ambitieuse*. Washington : Banque Mondiale.
- République de la Côte d'Ivoire, UNICEF, Pôle de Dakar de IPE -UNESCO. (2016). *Rapport d'état du système éducatif national, Pour une politique éducative plus inclusive et plus efficace*. Dakar : IPE-Pôle de Dakar
- Seguin, R. (1989). *L'élaboration des manuels scolaires : guide méthodologique*. Paris : Unesco-Division des sciences de l'éducation contenus et méthodes.
- Sévigny, D. (2003). *Impact de la défavorisation socio-économique sur la diplomation des élèves inscrits dans les écoles secondaires publiques de l'Île de Montréal*. Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île Montréal.
- Souchal, C. (2012). *Etude des déterminants des inégalités de destins scolaires : Représentations de l'intelligence, de la réussite et contextes évaluatifs*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation. Université Blaise-Pascal. [En ligne] Disponible sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00797155>
- Unesco. (1990). *Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous : cadre d'action pour répondre aux besoins éducatifs fondamentaux*. Paris : Unesco.

Achévé d'imprimer
sur les presses



Mars 2023

ISBN : 2-909426-62-9

EAN : 9782909426624

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION

SOUSSION D'ARTICLES : info@ipnetp.ci